

**Personnel actif et retraité
du Conseil départemental
de Loir et Cher**

Blois, le 25 Novembre 2019.

Syndicat CGT du personnel
Du conseil Départemental
De Loir et -cher
34 Avenue Maunoury
41000 Blois

Monsieur PERRUCHOT
Président du Conseil
de Loir et Cher
Hôtel du Département
41020 Blois Cedex

Objet : Préavis de grève pour le Jeudi 5 décembre 2019

Monsieur le Président,

La féroce répression policière de la manifestation nationale des sapeurs-pompiers le 15 octobre et les menaces gouvernementales de sanction contre les cheminots faisant valoir leur légitime droit de retrait ont encore une fois confirmé que le gouvernement refuse violemment toute forme de contestation de sa politique.

Les relations sociales doivent de son point de vue se résumer à commenter ses décisions unilatérales conduisant à de lourds reculs sociaux et démocratiques. L'agenda social Fonction publique en est une autre illustration.

La CGT, avec d'autres, demeure déterminée à combattre cette politique antisociale et autoritaire. Conscient de la nécessité de porter le combat au niveau nécessaire et de travailler à la concentration interprofessionnelle des processus d'action, le Comité national de la Fédération CGT des services publics, réuni le 9 octobre, a décidé d'engager avec les travailleuses et travailleurs du champ fédéral la mise en débat de la grève à compter du 5 décembre prochain.

Avec les agents et salariés du champ fédéral, la fédération CGT des services publics porte les revendications suivantes :

- **La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement ;**
- **L'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » ;**
- **Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, dont le droit Constitutionnel de grève ;**
- **Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;**
- **L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de Services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;**
- **Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;**
- **L'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail et sa réduction à 32h par semaine ;**
- **Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics.**

Syndicat CGT du Conseil Départemental du Loir et Cher, 34 avenue Maunoury 41000 BLOIS
Tel portable : 06.22.79.97.74 e-mail : cgt@cg41.fr

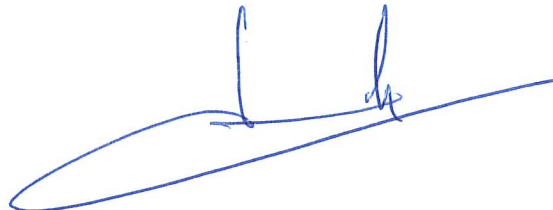
Afin de permettre aux personnels du champ fédéral de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, la Fédération CGT des Services publics dépose des préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées suivantes : 5 décembre 2019, 6 décembre 2019, 7 décembre 2019, 8 décembre 2019, 9 décembre 2019, 10 décembre 2019, 11 décembre 2019, 12 décembre 2019, 13 décembre 2019, 14 décembre 2019, 15 décembre 2019, 16 décembre 2019, 17 décembre 2019, 18 décembre 2019, 19 décembre 2019, 20 décembre 2019, 21 décembre 2019, 22 décembre 2019, 23 décembre 2019, 24 décembre 2019, 25 décembre 2019, 26 décembre 2019, 27 décembre 2019, 28 décembre 2019, 29 décembre 2019, 30 décembre 2019, 31 décembre 2019, 1er janvier 2020, 2 janvier 2020, 3 janvier 2020, 4 janvier 2020 et 5 janvier 2020, pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Le syndicat CGT du Conseil départemental de Loir et Cher s'inscrit pleinement dans ce mouvement et dépose un préavis de grève de 0h à 24h pour la journée du jeudi 5 Décembre 2019.

Le syndicat prendra ensuite toutes les dispositions, en concertation avec les agents du CD41, pour envisager les suites à donner à cette première journée de grève.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat CGT du CD41
Le secrétaire Général,
Ph. DECLERCK



Copie pour information :

- Monsieur PATIER, Directeur Général des services du Conseil Départemental de Loir et Cher.
- Madame LHERITIER, Présidente des instances paritaires, vice-Présidente en charge du personnel.
- Monsieur BONVILLAIN, Directeur Général adjoint, DGAMRH.
- Madame THORRAND, directrice DRH.
- Mesdames DELAHAYE et POMIES, chargées de la mission dialogue social.